



Nouvel Accord d'Entreprise :

## **2 signatures sur 4 ! Victoire en demi-teinte pour la Direction, défaite pour les personnels ...**

**C'est maintenant officiel, le nouvel Accord d'Entreprise a donc été signé par la Direction Générale et 2 Organisations Syndicales (CFDT et CFE-CGC). C'est une mauvaise nouvelle pour les personnels qui contribuent à créer la richesse de l'entreprise et à qui la Direction réclame toujours plus de sacrifices. Comme le déplore le titre de ce tract, une minorité des personnels de l'entreprise (parfois bien loin de faire partie des plus impactés par ce nouvel accord...) se sont prononcés pour la validation d'un texte qui sera lourd de conséquences.**

Tout au long de ces négociations, la CGT n'a rien lâché. Elle n'a pas hésité à défendre les revendications des personnels qu'elle représente, parfois au grand regret de nos interlocuteurs, Direction comprise. Il y a une grande différence entre les premiers textes qui nous ont été proposés, et ceux soumis à signature. La CGT et les actions des personnels y sont pour quelque chose et c'est incontestable !

Reste que, pour la CGT, le résultat des négociations n'est pas acceptable, voire parfois contestable et dangereux !

Il était annoncé par avance que, comme tous les autres, ce texte trouverait des signataires. Ce qui l'était moins, c'est que contrairement aux exigences de la Direction Générale, 2 Organisations Syndicales sur 4 ne le valideraient pas ! C'est sans précédent à DCNS et c'est significatif du fait que cet accord n'est pas bon.

**Bien entendu, ce ne sont pas les signatures qui vont faire taire la CGT. Comme en 2004 avec le premier Accord d'Entreprise, nous ne cesserons de revendiquer le progrès social envers et contre tous les nombreux mauvais coups contenus dans le nouvel accord 2017 !**

Des discussions vont maintenant s'enclencher au niveau local. Il y a fort à parier que cela va très mal se passer, tant les personnels vont découvrir au fur et à mesure ce qui se cache vraiment derrière ce texte...

Le fait, par exemple, que les signataires se soient arrangés pour exclure les non-signataires de certaines commissions, locales comme nationales, risque d'être lourd de conséquences. La CGT, Organisation Syndicale la plus représentée (et de loin !) dans les effectifs de Production, n'aura pas son mot à dire dans ces structures. Bel exemple de dialogue social et de démocratie...

Il y a fort à parier que l'ambiance entre les Directions d'établissements et les personnels, accompagnés de leurs élus et représentants CGT, vont se dégrader sérieusement. Déjà, du côté des Directions locales, certains ne cachent pas leurs inquiétudes, quant à la mise en application des nouvelles règles concernant le temps de travail.

Pour l'Évo-Pro, mêmes inquiétudes, avec un accord dont un des principes est de « diviser pour mieux régner », les déçus vont être nombreux... Comment imaginer qu'avec un budget diminué, les personnels puissent être mieux reconnus ?

Signer des accords, sous prétexte que « *C'est comme ça partout* » ou alors que « *Ça pourrait être pire* », nous condamne à la régression sociale. Au regard de ce qui se trame, par exemple avec STX, il faudrait être bien « innocent » pour ne pas comprendre ce qui se passe. DCNS cherche à déréglementer et standardiser son modèle social au niveau des « moins-disant » du secteur.

Comme certaines rares entreprises, DCNS n'est pas « comme les autres ». Les premiers à l'avoir compris, ce sont nos cadres dirigeants, notamment lorsqu'ils négocient leurs salaires et autres avantages.

**DCNS est une entreprise d'exception, cela doit être valable aussi dans le domaine social et pour tous ses personnels. Avec vous, la CGT signera le meilleur et s'opposera au pire !**

DCNS, le 12 avril 2017.